



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bicentenaire de la Revolution francaise

Question écrite n° 5137

Texte de la question

M Francois Leotard attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire, charge du tourisme, sur la promotion touristique du Bicentenaire de la Revolution francaise. Il lui demande la suite qu'il compte reserver au rapport de la commission speciale du Conseil national du tourisme concernant la Revolution francaise et les dispositions qu'il entend prendre dans ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre delegue au tourisme sur les suites donnees aux travaux de la commission speciale du Conseil national du tourisme concernant la « Promotion touristique du Bicentenaire de la Revolution francaise. » Des son entree en fonctions le ministre delegue au tourisme s'est, en concertation avec la mission du Bicentenaire de la Revolution francaise et des droits de l'homme, attache a ce que des initiatives issues des reflexions et recommandations de la commission speciale dont la mission s'etait achevee au mois de janvier 1988, soient prises et menees a bien. Au regard du secteur touristique des actions d'information et de promotion sont conduites notamment en direction des professionnels du tourisme francais et etrangers dans le cadre des missions devolues au groupement d'interet economique Maison de la France. Maison de la France a aussi edite et distribue les brochures suivantes : edition, au printemps 1988, de la brochure « Fetons-le ensemble » en quatre langue (francais, anglais, allemand, espagnol). Ce document, tres largement diffuse a l'etranger par l'intermediaire des representants de Maison de la France, a eu pour objectif de sensibiliser les professionnels du tourisme sur les fetes qui vont se derouler en France a l'occasion du Bicentenaire ; parution au mois d'octobre 1988 de « Nouvelles de France » special Bicentenaire, tire a 6 000 exemplaires, diffuse au salon du Mitcar, proposant les 150 premieres manifestations touristiques du Bicentenaire. Ce document a obtenu un tres grand succes aupres de l'ensemble des professionnels du tourisme. D'autre part, des le debut de 1989 : « Le Guide touristique du Bicentenaire », traduit en anglais, tire a plus de 15 000 exemplaires, presente le programme definitif des manifestations du Bicentenaire, ainsi que les manifestations touristiques regionales. Ce document a fait l'objet d'une tres large diffusion aupres des professionnels du tourisme francais et etrangers ainsi qu'aupres de la presse nationale, regionale et internationale ; enfin, sera editee une brochure destinee au grand public, intitulee « France en fete » tiree a 15 000 exemplaires en quatre langues, comprendra un feuillet special consacre aux grandes manifestations touristiques du Bicentenaire. De plus, dans chacune des representations de Maison de la France a l'etranger (Francfort, Londres, Vienne, Bruxelles, Amsterdam, Copenhague, Stockholm, Oslo, Geneve, Zurich, Milan, Athenes, Madrid, Barcelone, Lisbonne, Montreal, Toronto, New York, Chicago, San Franscisco, Los Angeles, Dallas, Mexico, Caracas, Salo Paulo, Buenos Aires, Johannesburg, Sydney, Hong Kong, Tokyo), sont menees des actions d'information et de publicite incitant les touristes du monde entier a venir en France feter le Bicentenaire. Pour lancer cette campagne de promotion internationale, Maison de la France a presente au 8, avenue de l'Opera « Les vitrines du Bicentenaire » qui, autour de la scene historique de Rouget-de-l'Isle chantant la premiere Marseillaise (pretee par le musee Grevin), regroupent quelques-uns des nombreux produits de qualite crees a l'occasion de cette commemoration. Ces vitrines, offertes au public parisien jusqu'au 17

fevrier, feront ensuite le tour du monde en debutant en mars par la 5e Pvenue a New York, siege de Maison de la France aux Etats-Unis. Le ministere du tourisme a egalement souhaite s'associer a la commemoration du Bicentenaire de la Revolution francaise et de la Declaration des droits de l'homme et du citoyen, en proposant a l'ensemble des communes de France de participer a un concours national de fleurissement qui selectionnerait, a differents niveaux, les meilleurs compositions florales realisees sur le theme de cette commemoration. Preside par le ministre delegue au tourisme, le comite national pour le fleurissement de la France s'est engage a donner une dimension toute particuliere a la campagne nationale de fleurissement 1989 grace a cette operation exceptionnelle liee a la commemoration du Bicentenaire. Ce concours national « Prix du fleurissement special Bicentenaire » sera organise par le comite national du fleurissement de la France, concours national des villes et des villages fleuris organise chaque annee et auquel s'inscrivent plus de 7 000 communes. Par ailleurs, le comite national du fleurissement de la France recoit et organise la remise des prix du concours international de fleurissement. A cette occasion seront presentes a nos amis etrangers les projet qui auront ete realisees sur le theme du fleurissement special Bicentenaire. L'ensemble de ces operations traduit la preoccupation du ministre delegue au tourisme de contribuer activement a faire de la celebration du Bicentenaire de la Revolution francaise, une occasion exceptionnelle pour le developpement du tourisme en France.

Données clés

Auteur : [M. Lotard François](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5137

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : tourisme

Ministère attributaire : tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 novembre 1988, page 3210